

No. 8.

RAPPORT DU LIEUT.-COL. GALLWEY.

BUREAU DE LA BRIGADE DU CHEMIN DE FER GRAND TRONC,
12 Février 1868.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur la brigade du chemin de fer Grand Tronc, commandée par le lieut.-col. Brydges.

ORGANISATION.

Les employés de la compagnie du chemin de fer Grand Tronc forment 35 compagnies, qui ont été divisées en cinq bataillons, savoir : deux bataillons d'artillerie de place et trois bataillons de carabiniers. Avis de cette organisation a été publié en avril 1866.

Le chiffre de l'effectif de cette organisation, qui s'étend de la Rivière-du-Loup à Sarnia, de Buffalo à Goderich, de Richmond à Island Pond, etc., etc., ne saurait être estimé au juste. Le service militaire étant exigé de chaque homme employé par la compagnie, une force comparativement nombreuse est en tout temps disponible, et ces hommes, soumis à la discipline observée dans l'administration des voies ferrées, accoutumés au danger et à exposer leur vie à chaque instant, ne sauraient faire autrement, avec l'instruction militaire que leur fait donner l'Etat, que de devenir de bons et solides soldats, avec cet avantage de plus (vivant dans le voisinage immédiat des quartiers-généraux, et ayant à portée des magasins et arsenaux) qu'ils peuvent être transportés avec autant de célérité que des troupes régulières.

EFFECTIF.

L'effectif de la brigade au 1er janvier 1868, d'après le rapport suivant, est de 2,315 hommes, de tous grades :—

Bataillons.	Officier commandant.	Officiers supérieurs et état-major.	Capitaines.	Lieutenants.	Enseignes.	Sous-officiers et soldats.	Total de tous grades.
1er d'artillerie.	Lieut.-Col. Hickson.	7	7	7	7	422	450
2e carabiniers.	Lieut.-Col. Bailey.	6	7	7	7	449	476
3e carabiniers.	Lieut.-Col. Shedden.	6	9	9	9	558	591
4e d'artillerie.	Lieut.-Col. Spicer.	7	6	6	6	390	415
5e carabiniers.	Lieut.-Col. Stevenson.	7	7	7	7	395	423
Etablissements.		33	36	36	36	2,214	2,355

Une compagnie de génie est attachée au 1er bataillon.

RÉSERVE.

Outre le nombre d'hommes ci-dessus, il y a une réserve de 200 hommes, assermentés et régulièrement exercés, mais non compris dans les cadres officiels. Si la milice volontaire était accrue, je recommanderais la formation de compagnies de génie, dont on attacherait une à chaque bataillon.

DISTRIBUTION.

La brigade est distribuée comme suit :—

Mentréal..... { 1er bataillon,
2e bataillon, } Quartiers-généraux. } 14 compagnies.
3e bataillon, }